

année que l'an dernier, surtout pour ce qui est des appartements; et nous pourrions en même temps consacrer à différents types d'habitations publiques les fonds que le gouvernement accorde à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Mon collègue le ministre qui est responsable du logement, s'attend à 175,000 mises en chantier cette année.

Depuis que j'ai fait rapport à la Chambre en novembre, l'augmentation des prix et des coûts a été excessive au Canada, comme elle l'était depuis plusieurs mois. L'indice des prix à la consommation a continué de monter à un rythme troublant. En janvier, il accusait une augmentation de  $4\frac{1}{2}$  p. 100 par rapport au niveau de l'année précédente. L'augmentation du coût des services a été particulièrement importante au cours de 1967 soit 6.4 p. 100. L'augmentation des coûts de l'habitation, c'est-à-dire les loyers et les autres coûts du logement, a été aussi très forte en partie pour des raisons bien connues—augmentation des impôts fonciers, prix élevés des terrains et taux élevés des intérêts—mais peut-être aussi parce que les propriétaires jouissent en plus d'un endroit, d'une forte position sur le marché.

Tandis que les prix de certains aliments ont augmenté sensiblement le mois dernier, dans l'ensemble, les prix de l'alimentation ont monté plus modérément que les autres au cours de l'année dernière. Il en est de même pour les prix des denrées non périssables. Naturellement, et heureusement, les augmentations de prix ont été moindres pour la plupart des catégories de denrées à l'égard desquelles les producteurs canadiens affrontent la concurrence internationale.

En ce qui concerne les coûts, les augmentations de salaires ont fait pression sur les prix. Les rajustements de salaires au Canada ont continué d'atteindre, depuis quelques mois, des taux élevés qui dépassent sensiblement les rajustements effectués aux États-Unis, malgré l'augmentation de ces derniers.

Depuis un an, il y a eu quelques signes encourageants d'une augmentation de la productivité dans le secteur non agricole de l'économie, mais le taux d'augmentation reste bien en deçà de ce que dans notre impatience, nous voulons et exigeons au sujet de l'augmentation annuelle de nos niveaux de vie et des services du gouvernement. Il s'ensuit que les augmentations des prix et des revenus des classes qui ont sur le marché le plus d'influence exercent des pressions sérieuses et injustes sur les revenus réels et les niveaux de vie des classes moins favorisées. La perspective d'augmentations incessantes des prix perturbe très sérieusement à la fois le marché des capitaux et le marché du travail. Quand on tient compte de toutes les conséquences

[L'hon. M. Sharp.]

des augmentations persistantes des prix, il est évident qu'ils ne peuvent pas continuer d'augmenter d'année en année au rythme de l'année dernière sans porter atteinte à la stabilité de notre prospérité, de notre production et de notre emploi.

Il me semble tout à fait évident que le premier objectif de notre politique économique doit être actuellement de réaliser une plus grande stabilité des prix et des coûts.

• (3.30 p.m.)

La conséquence d'une continuation probable de la hausse des prix s'est reflétée sur nos marchés de capitaux, en particulier sur le marché des obligations du gouvernement et des municipalités, et des hypothèques. Les taux d'intérêt élevés demandés par les investisseurs reflètent en partie le niveau élevé des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe où règnent des conditions semblables, et aussi la demande considérable qui s'est exercée sur les marchés de capitaux l'année dernière. Ils reflètent aussi, cependant, l'attente générale de voir se poursuivre la hausse des prix—non seulement au Canada mais ailleurs, pendant une longue période—ce qui rend les investisseurs inquiets quand il s'agit d'engager leurs fonds pour longtemps, à moins d'obtenir en compensation des rendements élevés. Une raison importante d'arrêter ces tendances inflationnistes, c'est de permettre aux gouvernements, aux municipalités et aux propriétaires de contracter des emprunts à longue échéance à des taux d'intérêt raisonnables.

C'est dans le contexte que nous venons d'esquisser que nous devons considérer notre programme. Nous jugeons nécessaire de conserver la forte position fiscale que le bill n° C-193 visait à créer. Le but d'une telle politique fiscale est d'enrayer l'inflation que je viens de décrire, en alignant nos revenus sur nos dépenses. Je ne propose rien de plus. C'est l'élément le plus essentiel du programme prévu à cette fin. A moins d'un système fiscal adéquat, nous ne pouvons pas nous efforcer utilement de le compléter par d'autres mesures.

Les nouvelles propositions fiscales procureront presque autant de revenus que le bill n° C-193 n'en aurait procuré—\$390 millions de revenus budgétaires contre \$425 millions. Nous obtiendrions un montant supplémentaire de 50 millions de recettes non budgétaires dans chaque cas. Nous proposons de combler la différence—et au delà—par une nouvelle réduction de 75 millions des dépenses du gouvernement pour le nouvel exercice financier. (*Applaudissements*)

Ceci ne peut être réalisé que par des mesures sévères et quelque peu arbitraires de caractère transitoire appropriées à un cas urgent comme celui qui nous occupe actuelle-